Provisoire

Conseil économique et social

Session de fond de 2011

Compte rendu analytique provisoire de la 14^e séance

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 4 juillet 2011, à 14 h 45

Président: M. Kapambwe.....(Zambie)

Sommaire

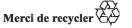
Débat de haut niveau (suite)

Examen ministériel annuel:

Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (suite)

Exposés nationaux facultatifs

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Groupe d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.



La séance est ouverte à 14 h 50.

Débat de haut niveau (point 2 de l'ordre du jour) (suite)

Déclaration liminaire

M^{me} Calmy-Rey (Présidente de la Confédération suisse) fait observer que la mondialisation, qui a certes créé des possibilités considérables, fait surgir des risques d'une ampleur sans précédent (pauvreté, instabilité des marchés financiers, changements climatiques, raréfaction des ressources naturelles, pressions migratoires, terrorisme). Les pays les plus pauvres ne bénéficient pas assez de la mondialisation, qu'ils nourrissent pourtant par l'exportation de leurs ressources naturelles. Sachant que le quart de la population mondiale consomme les trois quarts des ressources, un certain nombre de questions se posent: comment pourvoir aux besoins de près de sept milliards d'êtres humains, comment rendre le développement équitable, et qu'en est-il du débat sur la justice sociale au XXI^e siècle? Dans la définition de leurs politiques et priorités, les responsables nationaux doivent élargir leur perception du bien public. La perspective d'une «communauté mondiale de destin» ou d'une «société mondiale du risque», qui prend forme, ouvre la voie à de nouveaux modes de pensée devenus indispensables pour négocier des droits et des responsabilités en termes de biens publics mondiaux.

Bien que l'on dispose des technologies, des connaissances et des ressources financières voulues pour surmonter les risques mondiaux, la question se pose aujourd'hui, notamment dans le domaine du climat, de savoir si l'on parviendra à combler le fossé entre les intérêts divergents et à créer une identité mondiale commune. Dans un monde interconnecté, il convient de tendre à la pluralisation du modèle de gouvernance. Or, malgré les progrès accomplis depuis la Conférence de Rio, aucune instance n'a pu s'imposer comme pôle politique d'une réorientation, et la gouvernance internationale reste fragmentée et peu efficace. La nécessité s'impose donc d'une institution dotée de l'autorité politique voulue, apte à répondre plus efficacement aux demandes de soutien des États – des pays émergents ou en voie de développement, surtout –, qui soit capable de transformer les connaissances scientifiques en une base de décisions politiques et de mobiliser les ressources puis les affecter de manière plus coordonnée, et qui offre une plate-forme politique permettant aux États et aux acteurs économiques et sociaux de véritablement agir.

S'appuyant sur la position privilégiée du Conseil économique et social pour traiter des questions de développement durable à l'échelle mondiale, M^{me} Calmy-Rey propose de faire évoluer cet organe vers un Conseil du développement durable efficace, et d'axer le rôle de l'une de ses commissions techniques - la Commission du développement durable sur le dialogue avec les acteurs non étatiques et sur l'incitation de multiples acteurs à former des coalitions, objectif qui pourrait être atteint en créant un comité exécutif. Elle propose également de mettre en place un examen périodique universel analogue à celui du Conseil des droits de l'homme, afin de renforcer la gouvernance internationale en matière de durabilité. Mené par les États et fondé sur le principe de la coopération, cet examen par les pairs assurerait l'égalité de traitement de tous les pays. Un autre moyen d'accroître l'efficacité de l'action du Conseil économique et social serait d'inciter les États candidats à un siège au Conseil à s'engager, préalablement à leur élection, à poursuivre durant leur mandat un certain nombre d'objectifs concrets. De telles solutions garantiraient la cohérence et la coordination qui font actuellement défaut, et permettraient de renforcer la gouvernance, d'insuffler une nouvelle dynamique et de mieux intégrer les politiques économiques, sociales et environnementales.

La séance est suspendue à 15 h 5; elle est reprise à 15 h 10.

Examen ministériel annuel: Mise en œuvre des objectifs arrêtés et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (point 2 b) de l'ordre du jour) (suite)

Débat spécial en face à face sur le thème «Éducation, droits de l'homme et conflit»

M^{me}Bokova (Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture – UNESCO) souligne les conséquences des conflits armés sur l'éducation, et la «crise cachée» – thème du Rapport mondial 2011 de suivi sur l'Éducation pour tous, de l'UNESCO – qui sévit dans le monde: 28 millions d'enfants non scolarisés vivent dans les pays en proie à des conflits, les écoles se trouvent souvent en première ligne des attaques menées, et les viols et autres violences sexuelles frappent les jeunes enfants et les adolescents. L'heure est venue pour la communauté internationale de prendre des mesures plus fermes afin de prévenir de tels agissements et garantir aux enfants et aux jeunes un accès en toute sécurité à l'éducation.

De nombreux instruments internationaux consacrent l'éducation en tant que droit de l'homme universel, et nombre de protocoles additionnels comportent des dispositions spécifiques juridiquement contraignantes en faveur des enfants et de leur droit à l'éducation. Or, chaque jour, dans plusieurs dizaines de pays, ces dispositions sont bafouées. La toute première obligation est celle de protéger le droit à l'éducation dans les situations de conflit et de lutter contre la discrimination fondée sur le sexe. Pour en surveiller le respect, il faut disposer d'un système de remontée systématique et fiable de toute l'information sur les attaques menées contre les écoliers, les écoles et les enseignants. L'UNESCO a joué son rôle à cet égard, avec la publication de ses études sur «L'éducation prise pour cible» et de son Rapport mondial 2011 de suivi sur l'Éducation pour tous.

La deuxième obligation consiste à faire de l'éducation une force de paix: essentielle au rétablissement de la paix, l'éducation doit figurer en bonne place dans les efforts de réconciliation mais aussi dans les interventions d'urgence, au même titre que le soutien psychosocial aux enseignants et aux élèves. L'UNESCO y travaille avec détermination, menant des programmes en Afghanistan (600 000 élèves, 18 provinces concernées), en Iraq (formation de formateurs, réorganisation de l'enseignement supérieur, Initiative pour l'alphabétisation), en Jordanie, en République arabe syrienne, au Liban, en Cisjordanie et à Gaza (écoles de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), ou encore en République démocratique du Congo.

Enfin, le secteur de l'éducation ne bénéficiant actuellement que de 2 % de l'aide humanitaire, il convient d'y remédier. Le cas du Sud-Soudan, à la veille de son indépendance, est instructif: le taux d'inscription dans l'enseignement primaire y est le plus bas au monde, et les risques qu'une adolescente meure en couches y sont plus élevés que ses chances d'achever sa scolarité. Or, c'est dans les écoles que ce pays va gagner sa qualité d'État et dans les esprits des jeunes garçons et filles qu'il va se développer. Une éducation de qualité fondée sur la culture universelle des droits de l'homme est le moyen de rompre le cycle de la violence et de l'intolérance. M^{me} Bokova forme le vœu que le débat permette de saisir la place centrale qu'occupe l'éducation dans l'acquisition de l'indépendance, l'édification d'une culture des droits de l'homme et la promotion de la démocratie.

M. Solheim (Ministre de l'environnement et de la coopération pour le développement de la Norvège) dit que, la paix étant la condition préalable au respect du droit de chaque enfant à une éducation de qualité, il faut privilégier la prévention des conflits et le dialogue, y compris avec les terroristes et les rebelles, et tout mettre en œuvre pour préserver l'éducation dans les situations de conflit armé et de violence. Résolument

optimiste, M. Solheim cite les cas du Burundi, du Mozambique et du Rwanda comme exemples encourageants.

La séance est suspendue à 15 h 32; elle est reprise à 15 h 37.

M^{me} Foulkes (correspondante de la BBC à Genève) présente un court métrage consacré aux incidences des conflits sur l'éducation, puis anime une séance de questions-réponses à laquelle participent M^{me} Jahangir (lauréate du prix UNESCO/Bilbao et Présidente du barreau de la Cour suprême du Pakistan), M^{me} Wang (Directrice générale de Save the Children Norvège et Présidente de la Campagne Rewrite the Future) et M. Diouf (professeur d'études africaines titulaire de la chaire Leitner Family et Directeur de l'Institut d'études africaines de l'Université de Columbia) ainsi que le Président, intervenant en sa qualité d'expert. Les participants répondent d'abord aux questions de l'animatrice, puis à celles des représentants du Mexique, du Kenya, de la Grèce et de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), ainsi qu'à celles que le public avait posées par l'intermédiaire d'Internet.

Les intervenants insistent essentiellement sur la nécessité de dispenser une éducation de qualité même en période de conflit, de lutter contre la discrimination à l'égard des filles, de prévenir la fuite des cerveaux et de faire en sorte que la population participe à l'ensemble de ces activités.

Exposés nationaux facultatifs

Allemagne (E/2011/97)

M^{me} Kopp (Allemagne) explique notamment que la politique de développement allemande contribue à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs de l'Éducation pour tous. Elle dit que l'appui à l'éducation constitue l'un des axes fondamentaux de la politique allemande de coopération pour le développement. L'éducation étant le principal facteur de développement dans tous les domaines, elle est indispensable à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Une bonne instruction contribue directement à réduire la pauvreté, en particulier dans les pays en développement. Ainsi, par exemple, chaque année d'étude ou de formation supplémentaire permet d'accroître le revenu moyen de 10 %. Le développement durable d'un pays dépend donc en grande partie de sa capacité de se doter d'un système d'enseignement de qualité, auquel tous puissent accéder dans des conditions d'équité.

Cependant, de nombreux pays – et pas seulement des pays en développement – sont très loin de réaliser les objectifs de l'Éducation pour tous et les objectifs du Millénaire pour le développement. Quelque 67 millions d'enfants dans le monde ne sont pas scolarisés du tout, dont près de la moitié vivent en Afrique et un quart en Asie du Sud et en Asie occidentale, tandis que 759 millions d'adultes sont analphabètes. Dans les pays en développement, seul un quart de la population possède des compétences de base telles que savoir lire et écrire, y compris lorsque la proportion de la population ayant achevé sa scolarité est supérieure. L'Allemagne, à cet égard, s'emploie à remédier à la qualité insuffisante de l'enseignement et au manque de formation des enseignants dans le cadre de la coopération pour le développement. Au nombre des lacunes présentées par de nombreux pays en matière d'éducation figurent également l'insuffisance des ressources qui y sont consacrées et le manque d'infrastructures. Par ailleurs, dans de nombreux pays, les filles sont victimes de discrimination dans l'accès à l'enseignement. Parfois, des groupes entiers de population - minorités ethniques ou religieuses, enfants qui travaillent, personnes handicapées, notamment - sont privés d'éducation. Il importe de se pencher sur la situation de ces exclus qui ont désespérément besoin qu'on leur vienne en aide.

Dans le cadre de l'aide qu'elle apporte aux pays émergents et aux pays en développement, l'Allemagne s'efforce de promouvoir une approche globale de l'éducation,

qui permette de répondre aux besoins tant sur le plan de l'enseignement primaire, secondaire et supérieur que sur celui de la formation professionnelle et de la formation des adultes, l'objectif étant que chacun puisse accéder à un enseignement de qualité tout au long de sa vie. À cette fin, le Ministère fédéral pour la coopération économique et le développement a conçu une stratégie relative à l'éducation et a fixé, en collaboration avec ses partenaires, 10 objectifs qui orienteront l'action qu'il mène pour apporter un appui durable à l'éducation dans les pays émergents et les pays en développement et pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Premièrement, l'Allemagne accroîtra les ressources financières qu'elle consacre à l'éducation dans le monde entier. En 2010, elle a commencé par augmenter de 10 % les crédits alloués aux engagements bilatéraux pris en matière d'éducation. Elle renforcera en particulier ses efforts en Afrique, à laquelle elle consacre déjà environ 50 % de l'aide publique au développement affectée à l'éducation, l'objectif étant de doubler le montant des ressources bilatérales dans ce secteur d'ici à 2013. Deuxièmement, l'Allemagne s'emploiera à fournir un appui à tous les niveaux d'enseignement et à renforcer les systèmes éducatifs dans leur ensemble. Elle entend en outre prendre une part active aux travaux des organisations multilatérales et de l'Union européenne concernant leurs engagements en matière d'éducation. Troisièmement, l'Allemagne souhaite améliorer la qualité de l'instruction élémentaire ainsi que l'accès à celle-ci. Il convient, dans ce domaine, de mettre l'accent notamment sur l'égalité entre les sexes, l'intégration des groupes particulièrement défavorisés et la formation des enseignants. Il importe également de renforcer l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous. L'Allemagne estime à cet égard qu'une attention particulière doit être accordée aux États fragiles et aux États en situation de conflit et elle consacre des ressources à un programme en Afrique qui a pour objet de fournir un appui aux pays partenaires qui sollicitent un financement au titre de cette initiative. Quatrièmement, l'Allemagne, qui figure au premier rang des donateurs en matière d'enseignement technique et professionnel, accroîtra encore son aide dans ce domaine. Elle s'emploiera à mettre en place de nouveaux partenariats entre le secteur public et le secteur privé et collaborera avec les acteurs du secteur privé en vue de former des travailleurs qualifiés sur le terrain, en particulier dans des domaines tels que les énergies renouvelables et les ressources naturelles. Cinquièmement, afin de mettre un terme au gaspillage du potentiel humain dans les pays partenaires et d'éviter la fuite des cerveaux, l'Allemagne cherchera à y développer l'enseignement supérieur et apportera un soutien accru aux personnes qui y reviennent. Sixièmement, elle fera appel, à titre d'essai, à de nouveaux instruments de développement et mettra en place des formes de coopération novatrices. Septièmement, elle cherchera à associer davantage l'ensemble des parties prenantes. Les gouvernements, la société civile et les acteurs du secteur privé doivent collaborer en vue d'offrir un éventail de possibilités d'éducation qui soient axées sur les besoins et qui y répondent efficacement. Huitièmement, l'Allemagne collaborera plus étroitement avec les acteurs du secteur privé en vue de former des spécialistes et encouragera les entreprises à offrir des places de formation. Neuvièmement, l'Allemagne entend renforcer l'efficacité des efforts qu'elle déploie dans le domaine de l'éducation. Dixièmement, l'Allemagne s'emploiera à sensibiliser le public à la nécessité d'apporter un soutien à l'éducation dans les pays en développement et de favoriser une plus grande implication de la société civile à cet égard.

M. Rosenthal (Guatemala) dit que les politiques d'éducation menées par le Gouvernement allemand depuis plus d'un demi-siècle constituent une source d'inspiration pour de nombreux pays, notamment par l'adéquation qu'elles tentent d'assurer entre l'enseignement de type classique ou professionnel et les besoins du marché du travail. Les succès de la politique éducative en Allemagne expliquent en partie la place importante de l'éducation dans ses programmes de coopération extérieure, et c'est dans ce domaine que sa coopération bilatérale avec le Guatemala est la plus importante. Les programmes menés

dans le cadre de cette coopération visent notamment à garantir l'égalité entre les sexes dans l'accès au système éducatif, à promouvoir un rôle actif des parents et à améliorer la qualité de l'enseignement de base. Les résultats concrets qu'ils ont eus au Guatemala confirment que la politique allemande de coopération dans le secteur éducatif est conçue sur des bases solides.

M. Rosenthal aurait souhaité des précisions de l'Allemagne concernant sa position au sujet du renforcement des systèmes d'enseignement, non seulement au niveau élémentaire, dont il a été beaucoup question dans l'exposé thématique, mais aussi pour ce qui est du secondaire. Il aimerait également des précisions sur la coordination entre la coopération bilatérale du Gouvernement allemand et la coopération multilatérale de l'Union européenne, notamment avec le Système d'intégration centraméricaine, dont le Guatemala fait partie; sur la façon dont l'Allemagne organise sa coopération avec d'autres pays dans le cadre du Groupe des huit pays les plus industrialisés (G-8), notamment avec le Canada dans le cadre d'un programme commun exécuté au Guatemala; et sur les dispositions prévues dans les programmes de coopération afin de garantir la même couverture éducative aux filles qu'aux garçons.

M^{me} Kopp (Allemagne) souligne l'importance particulière accordée à la qualité de l'enseignement de base et à l'existence d'une offre suffisante de programmes et d'établissements au moment d'envisager des stratégies pour l'enseignement supérieur. Concernant la coopération avec l'Union européenne (UE), l'Allemagne entretient avec celle-ci des échanges permanents d'idées et de programmes dans la recherche de partenaires ou pour élaborer des projets communs dans la perspective d'une stratégie cohérente de l'UE en matière d'éducation. S'agissant de l'éducation des filles, qui représentent globalement 54 % des enfants non scolarisés, les sujets liés aux droits de l'homme sont systématiquement évoqués dès le début des négociations avec les gouvernements. Les programmes pour l'égalité entre les sexes mettent l'accent non seulement sur l'accès des filles à la scolarité, mais aussi sur leur scolarisation durable de façon qu'elles puissent bénéficier d'une éducation complète.

M^{me} Jahr de Guerrero (Allemagne) indique que le Canada est un partenaire de longue date de l'Allemagne sur les sujets liés à l'éducation au sein du G-8, où les deux pays mènent une action commune afin qu'une place plus grande soit accordée à l'éducation, notamment dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous, et également au sein du G-20.

M^{me} Bratten (Norvège) souscrit au fait que la qualité de l'enseignement soit prioritaire pour l'Allemagne sans remettre en cause l'importance de l'éducation pour tous, ce qui implique de développer une offre suffisante d'enseignants qualifiés, sujet sur lequel la Norvège et l'Allemagne coopèrent étroitement. La Norvège souscrit également à la vision globale de l'Allemagne en matière d'éducation recouvrant tous les niveaux de l'enseignement préscolaire à l'enseignement supérieur et se félicite de l'importance accordée dans ce contexte à la réalisation de l'objectif de l'enseignement primaire pour tous. Toutefois, d'après le rapport national présenté par l'Allemagne (E/2011/97), l'aide à l'enseignement primaire représente seulement 8,6 % de l'aide publique au développement (APD) bilatérale au service de l'éducation, et l'enseignement et la formation professionnels, seulement 6,1 %. Et dans son rapport sur la mise en œuvre des objectifs et des engagements pris sur le plan international en matière d'éducation (E/2011/83), le Secrétaire général relève la place croissante de l'enseignement supérieur dans les priorités de l'APD, et s'inquiète d'une forte réduction de l'APD consacrée à l'éducation de base qui pourrait compromettre les résultats obtenus jusqu'à présent. M^{me} Bratten demande si, dans ce contexte, l'Allemagne envisage de revoir la répartition de ses contributions aux différents sous-secteurs de l'éducation dans le cadre de sa nouvelle stratégie pour l'éducation.

M^{me} Bratten aimerait aussi des précisions sur la façon dont l'Allemagne envisage son action pour l'éducation dans les PMA et les États fragiles ou en conflit, notamment pour ce qui est d'assurer la qualité et la pertinence de l'enseignement dans ce type de contexte. Saluant l'importance accordée par l'Allemagne à l'enseignement professionnel dans ses programmes de développement, elle souhaiterait en savoir davantage sur la façon dont l'Allemagne adapte son modèle éducatif aux pays dont l'économie est principalement informelle, où il n'existe pas de tradition d'apprentissage, ni de liens solides entre les établissements d'enseignement et le marché du travail, et où peu d'entreprises sont susceptibles d'engager massivement des jeunes en stage ou en apprentissage.

M^{me} Kopp (Allemagne) souligne l'importance accordée par son pays à une coordination étroite de ses ressources bilatérales avec l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous dans la perspective du lancement d'un programme régional de renforcement des capacités en Afrique. L'éducation est une priorité de la coopération allemande, en particulier dans les pays fragiles. S'agissant de la répartition de l'aide dans le domaine de l'éducation, M^{me} Kopp précise que son pays privilégie une conception globale de l'éducation centrée sur l'apprentissage tout au long de la vie et que ses programmes d'aide sont financés en conséquence. Concernant la formation professionnelle, les entreprises qui proposent des stages ne sont pas suffisamment nombreuses dans beaucoup de pays, d'où l'importance accordée par l'Allemagne à des stratégies souples adaptées à chacun, qui prévoient d'une part la mise en place d'établissements techniques pour la formation théorique et, d'autre part, la recherche de partenariats avec le secteur privé et les entreprises dans le pays considéré pour la formation pratique.

M. Sarwar (Pakistan) remercie l'Allemagne pour sa coopération dans le domaine de l'éducation, qui aide de nombreux pays, dont le Pakistan, à améliorer leurs perspectives dans ce domaine. Il demande si l'Allemagne envisage de renforcer la place de l'enseignement professionnel dans ses programmes de coopération de façon à aider les nombreux pays en développement qui rencontrent des difficultés à adapter leur système éducatif à l'évolution rapide des besoins du marché du travail.

M. Dansinghani (Maurice) se félicite de la prise en compte par l'Allemagne des questions liées à la petite enfance, notamment celle des enfants ayant des besoins spéciaux, qui sont trop souvent négligées. Il fait part de ses réserves concernant l'enseignement technique et professionnel en raison du déficit d'image dont ces filières souffrent dans une grande partie de l'opinion par rapport aux filières classiques dans beaucoup de pays en développement. Il souhaiterait également le point de vue de l'Allemagne sur la manière de concilier les deux principales stratégies adoptées par les pays développés à l'égard des étudiants étrangers formés dans leur pays, consistant pour l'une à inciter les diplômés à revenir dans leur pays de formation après un séjour dans leur pays d'origine (conformément à la notion de migrations circulaires, comme c'est le cas notamment aux États-Unis) et, pour l'autre, à les inciter à regagner leur pays d'origine afin de contribuer à son développement, cette dernière approche étant privilégiée notamment par l'Allemagne. Enfin, M. Dansinghani se félicite de la volonté de l'Allemagne de voir ses programmes d'aide bénéficier à tous les pays en développement, y compris les pays émergents, dont beaucoup cessent de bénéficier de l'aide de certains partenaires à partir du moment où leur situation s'améliore.

M^{me} Blakely (New Future Foundation), saluant le vif intérêt que l'Allemagne porte aux générations futures et à l'éducation, demande si des partenariats ont été créés avec des communautés, telles que la communauté de Harlem aux États-Unis d'Amérique, dans le cadre de la promotion de l'éducation pour tous les jeunes.

M^{me} Ndong-Jatta (UNESCO) remercie l'Allemagne d'avoir élaboré une stratégie réfléchie et demande comment le pays, qui a fait part de son intention de collaborer avec les

organisations multilatérales par le biais de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous, entend intensifier sa coopération avec l'UNESCO, notamment en Afrique, en vue de l'aider à mener à bien ses nombreuses initiatives en matière d'intégration et de coopération régionales dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel.

M^{me} Jahr de Guerrero (Allemagne) indique que le Pakistan est l'un des principaux pays avec lesquels l'Allemagne coopère dans le domaine de l'éducation. L'approche globale adoptée par l'Allemagne permet de renforcer les liens existant entre l'enseignement primaire, l'enseignement technique et professionnel et l'enseignement supérieur. Il est important que les organisations de la société civile contribuent au développement de l'éducation, y compris l'enseignement primaire, en participant à la mise en œuvre de programmes et de projets et en travaillant avec des partenaires publics. Il existe, à cet égard, des programmes qui financent la coopération d'organisations non gouvernementales (ONG) allemandes avec des ONG au Pakistan et dans d'autres pays, et qui permettent de réunir des renseignements sur les besoins engendrés par l'évolution des marchés. Ces informations servent ensuite de base aux programmes élaborés.

M^{me} Kopp (Allemagne) confirme qu'il est nécessaire de tenir compte des besoins particuliers de certains enfants et souligne qu'il est important d'y répondre au plus tôt, en assurant un enseignement préscolaire adapté. Il est également essentiel de dispenser des formations spéciales aux enseignants, afin de les sensibiliser à l'existence même de tels besoins. Il convient de noter que, si les classes étaient composées du plus petit nombre d'enfants possible, une plus grande attention pourrait être accordée aux enfants ayant des besoins particuliers.

Par ailleurs, il est vrai que les formations techniques sont dévalorisées. Les enseignements tirés de l'expérience des pays industrialisés en la matière indiquent qu'il est nécessaire de sensibiliser le grand public à l'importance égale que revêtent tous les types de formation.

S'agissant des mesures qui pourraient être prises pour encourager les personnes qualifiées à rentrer dans leur pays d'origine afin de participer à son développement, M^{me} Kopp met l'accent sur la nécessité de soutenir ces personnes dès le départ, en leur offrant des débouchés et des possibilités d'emploi. La coopération économique avec les pays en développement devrait servir de cadre à l'établissement d'un secteur privé qui assurerait des emplois adaptés aux qualifications professionnelles des jeunes. Il est également important de promouvoir la bonne gouvernance dans les pays concernés.

En réponse à la question de la représentante de la New Future Foundation, M^{me} Kopp fait observer que les États-Unis d'Amérique ne sont pas visés par les stratégies de développement, mais elle reconnaît que les questions relatives à l'établissement d'une coopération directe entre les communautés de pays différents, y compris des pays industrialisés, qui souffrent de problèmes similaires, n'ont pas été traitées à ce jour. Elle encourage les gouvernements des pays avancés à s'y intéresser.

M. Bell (CRED) souhaite savoir si des cours d'instruction civique et d'éducation aux droits de l'homme sont dispensés dans l'enseignement primaire et secondaire dans la plupart des pays et demande des informations sur l'expérience de l'Allemagne dans ce domaine.

M^{me} **Kopp** (Allemagne) reconnaît qu'il serait utile d'intégrer des cours axés sur les «compétences non techniques» dans les programmes scolaires, mais se dit convaincue que cette tâche incombe aux gouvernements des pays en développement concernés. Dans ce contexte, le rôle de l'Allemagne consisterait à donner des conseils aux pays.

M^{me} Jahr de Guerrero (Allemagne) indique que l'Allemagne est le quatrième contributeur financier de l'UNESCO et coopère aux efforts entrepris dans ses quatre champs d'action, notamment celui de l'éducation. Elle précise en outre que son pays contribue activement à l'élaboration du Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous; finance des réunions et des conférences en vue de l'élaboration du rapport de 2012; compte parmi les partenaires qui financent l'Équipe spéciale sur les enseignants pour l'Éducation pour tous; collabore avec l'UNESCO dans le domaine de l'enseignement technique et professionnel, par le biais de l'UNESCO-UNEVOC (Bonn) et de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) (Hambourg); travaille avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA); et collabore avec différentes organisations et institutions. Enfin, l'Allemagne coopère de toute évidence avec l'UNESCO dans le cadre de l'Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous.

La séance est levée à 18 h 5.